



## Communiqué de presse commun No/01019

### Alerte sur la signature du contrat d'Affermage avec SUEZ

Depuis bientôt trois ans, le Sénégal a lancé un Appel d'Offres international pour la sélection d'un opérateur privé chargé de la gestion par affermage du service public de production et de distribution d'eau potable en milieu urbain au Sénégal.

Le dépouillement des offres reçues pour l'appel a connu beaucoup de rebondissements avec une attribution encore contestée à la société française SUEZ.

Après plusieurs **rejets** aussi bien au niveau de la Direction du Contrôle des Marchés Publics (DCMP) **que de** l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, (ARMP), Monsieur Mansour Faye, **Ministre** de l'Hydraulique et de l'Assainissement et son successeur Sérigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, ont déclaré une attribution définitive du contrat à Suez, en avril 2019, malgré les flagrants conflits d'intérêt et les soupçons de corruption.

Depuis lors, la signature du contrat entre l'Etat du Sénégal et l'attributaire SUEZ n'a pas encore eu lieu

Quelle en est la raison ?

Que va-t-on dire demain à nos enfants sur le Groupe Suez futur gestionnaire du contrat d'affermage pour 15 ans qui se trouve bien en situation de conflit d'intérêt avec sa filiale Suez Internationale, qui a remporté avec son partenaire local le Consortium Des Entreprises (CDE), la construction de l'usine d'eau potable de Ker Momar Sarr3 (KMS3) ?

Qu'est ce que les services juridiques et de lutte contre la corruption feront demain des soupçons de corruption avérés avec les dons reconnus et avoués entre SUEZ et des responsables du Ministère en charge du dossier ?

En dépit de tous les manquements notés dans la conduite de ce dossier d'Appel d'Offres et l'attribution faite à SUEZ avec une certaine complicité, sa Directrice désignée est présente au Sénégal depuis plusieurs mois avec une dizaine d'expatriés pour conduire les négociations avec l'Etat du Sénégal.

Ces derniers logent dans un hôtel de la place pas loin du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement dans ses nouveaux locaux de Diarniadio ; et séjournent souvent dans un autre hôtel à St Louis, fief d'une autre personnalité qui a été à un moment donné, maître d'œuvre dans la conduite du dossier, sans doute, pour mieux parler loin de tout regard.

Les négociations pour la signature du fameux contrat d'affermage entre l'Etat du Sénégal et le Groupe Suez sont toujours en cours.

La procédure de passation de service a été validée par la signature d'un protocole d'accord.

Cependant nous nous interrogeons sur les capacités de SUEZ à mener à bien sa prochaine mission au Sénégal avec les difficultés qui l'auraient **amené** à vendre **une partie** des Actions de son Capital pour éponger une dette de 5895 milliards de francs CFA, selon la presse française.

Est-ce que donc SUEZ vient au Sénégal pour se refaire une santé financière sur le dos du contribuable sénégalais, après avoir vendu des actions ? Tout cela nous amène aussi à nous demander si SUEZ aura les moyens de réaliser les investissements colossaux dont a besoin la distribution de l'eau à Dakar et dans les grands centres urbains de notre pays ?

Nos sources européennes, et africaines au sein des réseaux **auxquels** nous appartenons tous, (FAME) Forum Alternatif Mondial de l'Eau et (COCIDEAF) Conseil Citoyen Droit à l'Eau en Afrique, nous alertent et nous disent de faire attention car SUEZ cherche à faire signer au Sénégal, un « contrat **en béton** » qui lui permettra d'être à l'abri de toute surprise en cours d'exécution pendant les quinze années de la durée de ce contrat au Sénégal, si demain des problèmes surgissaient.

Est-ce qu'il est envisageable que SUEZ accèdent au patrimoine déjà existant au franc symbolique comme le considèrent certaines informations qui nous parviennent de nos collègues des Réseaux citoyens Droit à l'eau et à l'assainissement ?

Est-ce que la SDE va accepter de céder son patrimoine dans les conditions que le souhaitent SUEZ et ses « courtiers sénégalais » qui ont longtemps travaillé à lui offrir ce contrat ?

Les lenteurs de la signature cacheraient-elles aussi la bataille des actionnaires, où « de nouveaux riches et proches du pouvoir » chercheraient à s'accaparer des parts importantes, et veulent refuser au personnel travailleur les 15% qu'il réclame ?

Le Premier Ministre **français Edouard Philippe** actuellement en visite dans notre pays, serait-il également venu pour mettre la pression sur l'Etat du Sénégal pour la finalisation du contrat d'affermage ?

En attendant de trouver des réponses à toutes ces questions, nous voudrions rappeler aux sénégalais ce qui **risque d'arriver** sous peu dans les services d'accès à l'eau en milieu urbain et péri-urbains.

 Les branchements au réseau de notre EAU se feront désormais à **239.000f TTC**.

Ainsi, la baisse du prix de l'eau, tant vantée par les autorités de notre pays avec la venue de SUEZ pourra-t-elle être aussi effective comme le souhaitent les sénégalais ?

Les travaux de branchements et autres services connexes se feront aussi avec des entreprises qui pourraient être montées par des prête-noms et autres proches du régime, car c'est dans ce volet qu'il est facile de gagner beaucoup d'argent dans le secteur de l'eau.

Et pour conclure, nous, Organisations signataires de ce Communiqué, restons déterminées à mener cette bataille de clarification de ce contrat qui a l'allure du plus gros scandale dans le secteur de l'eau au Sénégal, depuis les indépendances.

Pour la Patrie, contre le néocolonialisme et les fossoyeurs de nos Biens Communs et de nos  
-Ressources, nous vaincrons !

Fait à Dakar, le lundi **20** novembre 2019

Signé:

Forum social sénégalais  
Conseil Citoyen Droit à l'Eau et à l'Assainissement  
FRAPP  
GILETS ROUGES

Contacts:

Tel 778117563  
ou 77554 03 00